



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Franc succès pour la 2^e édition du Gala MERCI Côte-de-Gaspé !

Gaspé, le 15 mai 2017 – Le samedi 13 mai dernier se tenait la 2^e édition du Gala MERCI Côte-de-Gaspé sous le thème ouverture sur le monde. Dans une ambiance colorée et festive, ce sont 240 personnes qui se sont réunies pour cette soirée de reconnaissance du monde des affaires de la MRC Côte-de-Gaspé. 12 entreprises, organismes ou entrepreneurs ont été récompensés devant leurs pairs.

Ce prestigieux événement qui revient tous les deux ans en a fait voir de toutes les couleurs à ses convives. Ils étaient transportés dans un univers asiatique avec un décor enchanteur, notamment, il y avait des lanternes chinoises, des dragons suspendus, des fleurs de lotus et des identifications de table en sigle japonais.

Mettant en valeur nos savoureux produits du terroir, le menu gastronomique de la soirée a été élaboré par le chef André Lagacé, en collaboration avec Simon Poirier et son équipe du Brise-Bise. La réputée pâtissière de Gaspé, Pascale Malo, à également fait l'unanimité auprès des convives avec sa création aux multiples arômes.

Le spectacle de danse AKO qui regroupe 3 danseuses a su captiver les spectateurs avec des numéros de danse à la fois envoûtants et chaleureux qui avaient pour thème la résilience de l'humain à travers l'histoire. L'ambiance musicale de la soirée était orchestrée par le DJ Nutella qui prenait place sur scène, aux côtés de l'animatrice. La cérémonie de remise des prix a été très divertissante grâce à l'animatrice de la dynamique Amandine Chapelle.


Comme par les années passées, la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé (CCTG) a rendu hommage à une famille bâtisseur. Cette année, la famille Aspirault de la Quincaillerie Antonin Aspirault Home Hardware, en affaire depuis 1967 sur le territoire a été fièrement reconnue. D'ailleurs, le discours de la famille Aspirault fut un des moments forts de la soirée lorsqu'elle a reçu des ovations de la part de toutes les personnes présentes dans la salle. Certes, les discours de tous les récipiendaires étaient tous très touchants et authentiques. L'émotion et la fébrilité étaient palpables durant toute la soirée !

Le Brise-Bise fut le grand gagnant du tirage de la bourse de 2000 \$ parmi toutes les candidatures reçues pour le Gala MERCI. Pour clore en beauté cette édition 2017 du Gala MERCI Côte-de-Gaspé, les convives étaient invités à se rendre à l'extérieur pour prendre part à une envolée de lanterne chinoise dans le ciel.

La CCTG tient à remercier tous ceux et celles qui ont déposé leur candidature et félicite également tous les finalistes et les lauréats de cette édition 2^e édition du Gala MERCI. Également, elle tient à souligner l'engagement son conseil organisateur et ses bénévoles qui ont offert de leur temps, de leur cœur et de leur expertise pour offrir un événement digne des accomplissements de nos entreprises locales.

Les lauréats sont :

1. Commerce-Service à la clientèle :

 ACE Armand Dumaresq, matériaux de construction inc.

2. Innovation – Entreprise manufacturière, de production ou de transformation :

 Plaquettes de frein B.B

3. Innovation – Entreprise de services :

 Suspendem

4. Entreprise d'économie sociale :

 Radio Gaspésie


5. Contribution au développement touristique :

 Hébergement Griffon Aventure

6. Organisme ou événement rassembleur :

 Chic-Chac

7. Nouvel entrepreneur ou repreneur :

 Bistro Brise-Bise

8. Employeur de l'année :

 LM Wind Power

9. Coup de cœur du Jury :

 Croisière Gaspé sur Mer

10. Personnalité féminine de l'année :

 Mme Éloïse Bourdon, Chic-Chac

11. Personnalité masculine de l'année :

 M. Jean-Pierre Couillard, Association des Capitaines Propriétaires de la Gaspésie.

12. Entreprise de l'année :

 Groupe Ohméga

Renseignements média :

Gabrielle Scott
Coordonnatrice aux communications et à l'événementiel
Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé
Bureau : (418) 368-8563 / Cellulaire : (418) 355-7188
Courriel : communication@cctgaspe.org